



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Plan stratégique

2016-2020

Introduction

Le plan stratégique AEQES 2016-2020 a pour objectif d'apporter à toutes les parties prenantes de l'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) un éclairage sur ses missions, sa vision et ses valeurs et sur les activités déployées et à mettre en œuvre à l'avenir afin de les rencontrer.

Ce plan stratégique a été élaboré par un groupe de travail mandaté par le Comité de gestion de l'AEQES, puis formellement validé par ce dernier.

Le plan stratégique se complète de plans d'action établis annuellement par le Bureau de l'Agence pour définir les actions et résultats attendus chaque année afin de rencontrer ces objectifs et, le cas échéant, les ajuster.

Dans le processus d'élaboration de son plan stratégique, l'Agence s'est appuyée sur les résultats d'enquêtes adressées régulièrement aux experts qu'elle mandate et aux établissements évalués (directions, personnels et étudiants). L'Agence s'est également nourrie des résultats d'une vaste enquête prospective menée auprès des mêmes acteurs.

Cette enquête a permis à l'Agence de considérer leurs perceptions des défis majeurs des prochaines années en matière de qualité de l'enseignement supérieur et du rôle que l'Agence doit jouer pour aider à relever ces défis.

L'Agence a ainsi défini quatre orientations stratégiques. Ces orientations s'inscrivent dans le contexte de la réforme institutionnelle et organisationnelle que traverse l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles et ambitionnent d'accompagner ces changements et de contribuer au développement de la qualité de l'enseignement supérieur.

Missions et vision de l'AEQES

L'AEQES est une agence de service public, indépendante, qui pratique une évaluation formative de programmes d'enseignement supérieur organisés en Fédération Wallonie-Bruxelles; elle rend compte de la qualité de l'enseignement supérieur et œuvre à son amélioration constante. Ce faisant, elle vise à encourager le développement d'une culture qualité dans les établissements, la clarification des profils d'enseignement et des objectifs des formations en lien avec les missions des établissements, à diffuser des bonnes pratiques et à favoriser la mise en place de synergies entre les parties prenantes de l'enseignement supérieur.

L'Agence s'inscrit dans un processus européen en se référant aux *Références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur* (ESG 2015)¹, en collaborant avec d'autres agences ou organismes extérieurs, et en sensibilisant son public aux évolutions européennes en matière d'enseignement supérieur.

¹ En ligne : http://www.enqa.eu/indirme/esg/ESG%20in%20French_by%20R%C3%A9seau%20FrAQ.pdf

Orientations stratégiques

Afin de renforcer la légitimité de l'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de contribuer à le positionner dans l'espace européen et international, les orientations stratégiques de l'Agence sont les suivantes :

- 1 Veiller, de façon permanente, à être une référence reconnue et l'interlocuteur privilégié en matière de qualité de l'enseignement supérieur en FWB grâce au caractère professionnel et réflexif de ses interventions et à l'expérience acquise.
- 2 Soutenir, par une approche formative, le développement des cultures qualité dans les établissements dans le respect de leur autonomie, de leur diversité et de leurs responsabilités, au bénéfice des étudiants et des autres parties prenantes, et avec leur participation.
- 3 Développer, en dialogue avec les acteurs clés de l'enseignement supérieur, des approches méthodologiques en phase avec les contextes en mutation et les mettre en œuvre.
- 4 Favoriser son positionnement au niveau belge, européen et international afin de rester en phase avec les évolutions du secteur tout en contribuant à son développement.

Chaque orientation se traduit en différents objectifs regroupés par axes.

Veiller, de façon permanente, à être une référence reconnue et l'interlocuteur privilégié en matière de qualité de l'enseignement supérieur en FWB grâce au caractère professionnel et réflexif de ses interventions et à l'expérience acquise

- 1.1 **Axe information** : continuer à fournir de l'information (rapports, études et analyses) sur l'enseignement supérieur, sur l'assurance qualité et sur la qualité de l'enseignement supérieur; à l'attention des citoyens, des acteurs de l'enseignement supérieur et des décideurs politiques
- 1.2 **Axe expertise** : poursuivre le développement de son expertise en tant qu'organisation apprenante et contribuer au développement d'une expertise scientifique relative à l'assurance qualité
- 1.3 **Axe partenariat** : continuer à jouer activement son rôle de partenaire dans les travaux relatifs à des thématiques de l'assurance qualité et de la qualité de l'enseignement supérieur en FWB
- 1.4 **Axe assurance qualité interne** : consolider son système d'assurance qualité interne et son attitude professionnelle
- 1.5 **Axe communication** : intensifier et améliorer la visibilité de ses actions de communication externe

Soutenir, par une approche formative, le développement des cultures qualité dans les établissements dans le respect de leur autonomie, de leur diversité et de leurs responsabilités, au bénéfice des étudiants et des autres parties prenantes, et avec leur participation

- 2.1 **Axe soutien méthodologique** : continuer à soutenir les établissements de la FWB dans le développement d'une démarche qualité qui soit à même de garantir la réalisation de leurs missions et de leurs objectifs
- 2.2 **Axe monitoring et suivi** : concevoir des mécanismes de *monitoring* et conforter les évaluations de suivi afin de soutenir l'amélioration continue de la qualité de l'enseignement supérieur au bénéfice des étudiants et de la société, au niveau des établissements et de la FWB ; stimuler les directions à utiliser des données et indicateurs pour piloter la qualité des programmes
- 2.3 **Axe formation et implication** : encourager la formation aux méthodes qualité et soutenir les personnes engagées dans l'assurance qualité en FWB, en suscitant l'implication et la réflexion, en particulier des niveaux de direction, et en encourageant l'effet fédérateur de la démarche qualité

Développer, en dialogue avec les acteurs clés de l'enseignement supérieur, des approches méthodologiques en phase avec les contextes en mutation et les mettre en œuvre

- 3.1 Axe veille et benchlearning** : continuer à réaliser une veille méthodologique en analysant les pratiques d'assurance qualité européennes et internationales
- 3.2 Axe consultation** : définir des modalités de consultation et de communication vis-à-vis des acteurs clés de l'enseignement supérieur en FWB pour prendre en compte leurs besoins et attentes en matière d'approches méthodologiques d'évaluation externe
- 3.3 Axe innovation et contexte en mutation** : mieux comprendre les innovations en matière d'enseignement supérieur (codiplomations, formation en alternance, *eLearning*, MOOC...) et être à même de les appréhender dans sa méthodologie d'évaluation
- 3.4 Axe perspectives** : concevoir de nouveaux modèles d'évaluation qui répondent aux besoins du secteur de l'enseignement supérieur en FWB en articulant approches institutionnelle, programmatique et thématique ; définir le concept de « transversalité » (champ, avantages et inconvénients, impact, modalités de mise en œuvre, ...); étudier des modalités de reconnaissance d'évaluations menées par d'autres organismes ; veiller à ce que le cadre juridique de l'AEQES soit amendé en conséquence

Favoriser son positionnement au niveau belge, européen et international afin de rester en phase avec les évolutions du secteur tout en contribuant à son développement

- 4.1 Axe partenariats** : poursuivre l'implication dans les travaux et événements portés par les partenaires belges, européens et internationaux pour assurer sa visibilité, partager et enrichir son expérience et savoir-faire et jouer un rôle dans l'évolution des tendances en matière d'assurance qualité
- 4.2 Axe francophonie de l'assurance qualité** : s'engager activement dans la collaboration avec les partenaires francophones de l'assurance qualité, en particulier le réseau francophone des agences qualité de l'enseignement supérieur

Dialogue et co-construction

L'Agence promeut des pratiques de dialogue et de co-construction avec l'ensemble des parties prenantes.

Indépendance

L'Agence assure ses missions de manière indépendante et agit de manière autonome. Elle a la responsabilité de son fonctionnement. Elle est garante de l'impartialité des résultats des évaluations, sans influence externe.

Équité

L'Agence traite l'ensemble des établissements avec constance, professionnalisme, objectivité et intégrité, dans le respect de la diversité des multiples composantes de l'enseignement supérieur.

Transparence

Les règles de fonctionnement de l'Agence, les procédures d'évaluation et les résultats de celles-ci sont publics.

Respect de la diversité

L'Agence respecte la diversité des projets des établissements ainsi que la diversité des objectifs des cursus, dans le cadre des finalités générales d'un enseignement supérieur de qualité.

Réflexivité et amélioration continue

L'Agence s'inscrit dans une posture de questionnement par rapport aux besoins de l'enseignement supérieur ; elle exerce une veille sur les pratiques internationales et fait preuve d'ouverture pour s'inscrire dans un processus d'amélioration continue et être une force de propositions à cet égard.



www.aeqes.be

**Agence pour l'Évaluation de la Qualité
de l'Enseignement Supérieur**

Espace 27 Septembre
Boulevard Léopold II, 44
Bureau 2E263
B-1080 Bruxelles